



ORDRE
DES **AVOCATS**
JURASSIENS

Manuel Piquerez
Tél. : 032/466 18 40
Fax : 032/466 35 65
m.piquerez@etudepiquerez.ch

Demi-journée de formation continue

Vendredi 23 septembre 2011

De 08h45 à 16h30

Centre de la Paroisse Réformée de Delémont

sur les thèmes

« Questions de procédure pénale – Questions de droit fiscal »

Chères Consœurs, chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

La journée de formation 2010 a semble-t-il plu. Nos orateurs ont été brillants.

Nous rééditons en 2011 sous la forme d'une demi-journée de formation.

Nous aurons le plaisir et l'honneur de vous informer que Madame la Procureure Séverine Stalder, Monsieur le Professeur Pierre-Marie Glauser et Maître Gilles Monnier ont accepté de dispenser trois conférences liées aux thèmes ci-dessus indiqués.

Nous pourrons ainsi flirter avec la pratique liée au nouveau Code de procédure pénale.

1. Programme – thèmes et horaire

Heure	Thèmes / Programme
14.00	Accueil des participants Mot de bienvenue du Bâtonnier Me Jean-Marie Allimann Présentation des orateurs par Me Manuel Piquerez
14.10	La pratique et le nouveau CPP – questions choisies (Me Gilles Monnier)
15.00	Droit fiscal – questions choisies (Prof. Dr. Pierre-Marie Glauser)
15.50	Pause



16.00	Le nouveau CPP vu par le Ministère public (Mme la Procureure Séverine Stalder)
16.50	Fin de la journée de formation Brève intervention de Me Manuel Piquerez

2. Conférenciers

Me Gilles Monnier, Avocat, Dr en droit, Chargé de cours à l'Université de Lausanne

Prof. Dr. Pierre-Marie Glauser, avocat, Dr en droit, Expert fiscal, dipl., oec. HSG, Professeur à l'Université de Lausanne

Me Séverine Stalder, Procureure de la République et Canton du Jura

3. Date et lieu

Vendredi 23 septembre 2011, de 14h00 à 17h30

Centre de la Paroisse Réformée, rue du Temple 9, 2800 Delémont, tél. 032/422.76.38 (Mme Catherine Vuille)

4. Documentation

La documentation du séminaire ainsi que d'autres documents seront remis aux participants un mois après la journée de formation.

5. Prix

La journée de formation est gratuite.

6. Inscription et intendance

L'organisation de la journée de formation est prise en charge par le « Conseil de l'Ordre des avocats jurassiens » (personne de contact : Manuel Piquerez, tél. 032/466.18.40).

Le nombre de participants est limité à 100. Les inscriptions seront prises en compte en fonction de l'ordre d'envoi (le timbre postal fait foi).

L'inscription se fait au moyen du talon d'inscription annexé jusqu'au 10 septembre 2011 au plus tard.

Le nom, prénom et adresse du (de la) participant(e), doivent figurer sur le bulletin (vous êtes priés de ne pas utiliser de timbres de bureau « impersonnels »).

Porrentruy, août 2011

Conseil de l'Ordre des avocats jurassiens

Me Jean-Marie Allimann, Bâtonnier

Me Manuel Piquerez, membre

Annexe : bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription



ORDRE
DES **AVOCATS**
JURASSIENS

Bulletin d'inscription

Demi-journée de formation continue

Vendredi 23 septembre 2011

De 14h00 à 17h00

Centre l'Avenir à Delémont

Le/la soussigné/e

☐

s'inscrit à la demi-journée de formation
continue de l'Ordre des avocats jurassiens du vendredi 23 septembre 2011

Lieu, date

Signature

.....

.....

Prénom, nom

Adresse, NPA, lieu (*majuscule ou timbre*)

.....

.....

A renvoyer jusqu'au 10 septembre 2011 au plus tard à :

— Porrentruy 2

Me Manuel Piquerez, Case postale 151, 2900

Ou par fax 032/466.35.65

Ou par e-mail m.piquerez@etudepiquerez.ch